



Registre des délibérations du Conseil d'Administration Séance du 21 mai 2026

Date convocation :
15/05/2026

Nombre d'administrateurs
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 12
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mai, à dix-huit heures, les membres du CCAS de la Commune de Gréasque régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai, sous la Présidence de Madame Hélène GAILLARD,

PRESENTS : Hélène GAILLARD, Marie-Lucie BOZZI, Laure HERNANDEZ, Monique LAMBERT, Valérie MAROVELLI, Magali MONIER, Hélène BERNAL, Anne-Marie CATANZARO, Suzanne MAUREL, Agnès SAUNIER et Guy VERGA-GERARD.

ABSENTS-EXCUSES : Marion FERNANDEZ donne pouvoir à Hélène GAILLARD et Eliett DURAND.

SECRETAIRE DE SEANCE : MARIE-LUCIE BOZZI.

DELIBERATION N°8 : Affectation des résultats 2025

Après avoir examiné le compte administratif 2025, statuant sur l'affectation du résultat ;

Constatant que le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître :

- Un excédent de la section fonctionnement de **26 888.39 €**
- Un excédent de la section d'investissement de **31 056.83 €**

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter le résultat comme suit,

ARTICLE I : Inscription de l'excédent de fonctionnement reporté, à l'article RF 002, pour **26 888.39 €**.

ARTICLE II : Inscription de l'excédent d'investissement reporté au compte RI 001, pour **31 056.83 €**.

**Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,**



**La Présidente,
Hélène GAILLARD**